**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

 **ALEXIS MONTEIL**

 **14 Rue Carnus**

 **12000 RODEZ**

 **Budget annexe : P.F.T. CONPIM**

 **AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

 **DU 17 AVRIL 2018**

**I - Identification de l’organisme qui passe le marché :**

Lycée Général et Technologique Alexis Monteil, dans le cadre de son budget annexe

 de la Plateforme Technologique CONPIM.

 **II - Procédure de passation** : Marché à procédure adaptée, selon les dispositions de l’ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et article

34 du décret du 25 mars 2016 sur la publicité des M.A.P.A..

 Les documents constitutifs du marché qui doivent être consultés sont :

* L’avis d’appel public à la concurrence
* Le règlement de la consultation.
* Le Cahier des Clauses Techniques particulières.
* Le formulaire ATTRI1

**III -** **Objet et caractéristiques principales :** acquisition d’une imprimante 3D professionnelle, avec des caractéristiques particulières, des garanties et un service de maintenance, ainsi qu’une formation des enseignants à l’utilisation du matériel et de ses logiciels.

Acquisition pour livraison sur le site du Lycée La Découverte, Avenue Léo Lagrange

12300 DECAZEVILLE.

**IV - Le marché est attribué à l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

* Le prix : 60%
* La qualité et les performances du matériel  au-delà des spécifications minimum du C.C.T.P. : 10%
* Les garanties et le SAV : 15 %
* La formation : 15%

V– Modalités de la publicité du présent marché :

 La publicité est effectuée exclusivement sur le site internet de l’Association AJI Gestion pour l’Education, siège 58 avenue Saint-Augustin 06200 NICE.

VI – La date de la publicité : le 17 avril 2018.

**VII – Date limite de réception des offres :** le 4 mai 2018 à 12h00, inclus le délai d’acheminement postal.

**VIII – Modalités de remise des offres :**

* Par remise de pli au service d’intendance du Lycée Technologique Alexis Monteil, 14 rue Carnus, 12000 RODEZ , contre récépissé,

ou

* Par courrier postal par envoi en recommandé avec avis de réception,

ou

* Par courrier électronique à l’adresse académique du Gestionnaire du Lycée Général et Technologique Alexis Monteil, Gestionnaire de la P.F.T. CONPIM : **michel.boudoux@ac-toulouse.fr**

**IX** - **Justificatifs à produire avec la remise de l’offre :**

Le formulaire simplifié ATTRI1 est demandé.

*NB : les annexes (attestations fiscales et sociales, extrait KBIS < 3 mois, attestations d’assurances) peuvent être jointes dès la soumission). Le pouvoir adjudicateur lui, ne les demandera qu’avec la notification au fournisseur retenu (NOTI 1). Après avoir reçu ces pièces complémentaires constitutives du marché, le pouvoir adjudicateur pourra signer le marché et le transmettre au fournisseur retenu.*

X – Avance : le présent marché ne donne pas droit au versement d’une avance.

XI – Modalités de paiement : le présent marché est un marché sans versement d’acompte préalablement à la livraison et à la mise en service.

Paiement dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture par virement sur le compte bancaire stipulé sur le document de marché, avec IBAN et BIC complets.

Les factures dématérialisées sont admises.

XII – Renseignements : personnes autorisées pour fournir des renseignements pour le présent marché :

* Renseignements administratifs :

Alain Cousteil, Adjoint au Gestionnaire du Lycée Monteil

05 65 67 25 24 – 06 45 77 01 42

alain.cousteil@ac-toulouse.fr

* Renseignements techniques liés au contenu du C.C.T.P. :

Guy Aldebert, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques du Lycée La Découverte de Decazeville : 05 65 43 61 72

guy.aldebert@ac-toulouse.fr

 -------------------------

 (document de 2 pages)

 N